

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 mars 2020

Délibération n°2020-5 portant désignation de représentant de l'École normale supérieure à l'ENS Lyon

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;
- Vu** le décret n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon) ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la désignation de M. Marc Mézard comme représentant de l'École normale supérieure au conseil d'administration de l'ENS Lyon.

Nombre de membres en exercice : 26

Présents : 13	Pour : 19
Procurations : 9	Contre : 0
Votants : 22	Abstention(s) : 3

Fait à Paris, le 13 mars 2020

Le Président du conseil d'administration



François HARTOG

Mise en ligne le : 13 mars 2020